



Panorama de presse : label sans tabac

Rubrique : actualités - Date : mercredi 27 octobre 2004

La plupart des médias annoncent que la Mairie de Paris, vient de lancer le label « Etablissement sans tabac ».

L'AFP signale que cafés, hôtels ou restaurants pourront bientôt apposer sur leur porte un autocollant sur fond bleu affirmant « Ici c'est 100% sans tabac ». L'agence précise que pour créer ce label la Mairie s'est associée au SYNHORCAT (syndicat national des hôteliers, restaurateurs, cafetiers et traiteurs) premier syndicat professionnel à Paris, qui représente 40% des établissements et 80% des salariés. Alain Lhostis, adjoint au maire à la santé, et Lyne Cohen Solal, adjointe au commerce et à l'artisanat, ont constaté lors d'une conférence de presse que la loi Evin « n'est pas appliquée » pas forcément « par mauvaise volonté » mais souvent parce que « l'espace ne s'y prête pas ». Selon A Lhostis, de ce fait le choix d'être dans un établissement sans fumée « n'existe pas en France où la protection des non fumeurs est défaillante ». Indiquant que les établissements intéressés doivent s'engager à respecter une charte disponible à la direction de l'action sociale de l'enfance et de la santé de la Mairie, l'agence précise que le label est renouvelé chaque année après contrôle de la DASES. D'après l'agence, mairie et SYNHORCAT ont insisté sur le caractère « volontaire » de leur initiative et le président du SYNHORCAT a affirmé « notre rôle n'est pas d'être attentiste » car alors qu'un tiers des clients souhaitaient être assis dans un espace non fumeur « ce sont maintenant les deux tiers qui le demandent ». L'AFP qui souligne que mairie et Syndicat espèrent gagner progressivement les établissements à l'idée, d'abord dans les quartiers touristiques où la demande des étrangers est forte, rapporte que Didier Chenet, président du SYNHORCAT, prévoit de faire d'abord campagne au quartier latin et que selon lui déjà une petite cinquantaine d'établissements sont sans tabac (sur 12 000). Albert Hirsch, vice président de l'Alliance sans tabac, a expliqué que d'après un sondage, 18% des personnes ne fréquentant pas les restaurant disent qu'elles s'y rendraient s'ils étaient sans tabac (10% pour les cafés). L'agence souligne que l'Umih principal syndicat des restaurateurs et cafetiers en France a refusé de s'associer à la campagne.

Une dépêche de l'agence sur la situation en Europe où cafés et restaurants enfumés restent très courants, mais où plusieurs initiatives semblent toutefois amorcer un changement de cap L'agence note qu'à part l'Irlande, la Norvège et bientôt la Suède, rares sont les pays qui osent l'interdiction totale, ainsi à Madrid il existe un seul bar sans fumée, et à Sarajevo et Zagreb les gens fument systématiquement dans les parties interdites aux fumeurs. L'agence précise par ailleurs que les pays qui ont une réglementation précise comme la Belgique ne sont pas forcément les plus rigoureux, et qu'en Italie certains bars tournent même en dérision la loi qui interdit d'y fumer en placardant « ici on fume un jour sur deux ». Elle note qu'en la Pologne la loi qui prévoit des zones séparées fumeurs non fumeurs, voit sa portée diminuée par le fait qu'il n'y a souvent qu'une seule salle, alors qu'en France la loi a été peu appliquée jusqu'à présent avec cependant quelques progrès depuis peu. Soulignant qu'aux Pays Bas un accord a été signé avec les professionnels pour réduire de 70% la consommation de tabac dans leurs établissements, l'agence rapporte qu'à Vienne un projet de loi obligeant les restaurants à créer des zones non fumeurs est à l'examen et qu'au Royaume Uni, où le gouvernement envisage de soumettre une loi antitabac au parlement, la ville de Liverpool a pris les devants et pourrait devenir la première ville britannique sans tabac dans les lieux publics, bars et restaurants compris.

Sous le titre « Les blondes font de la résistance » France Soir indique que la Mairie veut inciter les établissements parisiens à supprimer la cigarette mais que « ce ne sera pas facile » En introduction de l'article cette déclaration du patron du bar tabac de la Mairie « C'est déjà pas facile de leur dire d'arrêter de boire quand ils sont bourrés, alors si en plus on doit leur interdire de fumer & ». Le journal qui rend compte de la conférence de presse à la Mairie rapporte

les propos de Lyne Cohen Solal « personne n'est obligé de faire quoi que ce soit. Il s'agit juste d'offrir un nouveau service à des clients qui pourront choisir. D'autant que les expériences faites dans les pays voisins montrent précisément qu'il n'y a pas d'effet négatif sur l'activité commerciale ». Pourtant, d'après le quotidien « derrière les zincs parisiens le discours est moins enthousiaste ». Suit une tournée des bars et restaurants de Paris avec d'abord la patronne d'un restaurant 100% non fumeur qui dit qu'elle a dû « batailler dur pour conquérir sa clientèle ». Puis une serveuse de café qui assure pour sa part qu'elle « préférerait travailler dans une atmosphère saine » « Ils m'empoisonnent (&) je n'ai jamais fumé et je suis obligée de supporter leur clopes » dit elle et quand on lui parle du label, elle ajoute « 100% sans tabac, ce serait génial ». Toutefois, Joseph « son pilier de bar » un fumeur de 75 ans - « et je ne suis pas mort » - lui rétorque « liberté » car d'après le journal, pour lui, « fumer une clope c'est une question de démocratie ». La serveuse souligne aussi que dans son café « on ne peut pas se permettre de chasser les fumeurs » qui selon ses estimations représentent 90% de la clientèle. Le quotidien relève que d'ailleurs pour la Mairie de Paris le label « ne concernerait pas au premier chef les bistrot de quartier mais les établissements touristiques ».

Un encart sur l'Europe qui « s'arrête à peine de fumer ». France Soir note que l'Irlande et la Norvège « interdisent totalement et avec succès de fumer dans les bars et restaurants » que la Suède envisage une mesure similaire en 2005, mais que parmi « les mauvais élèves » ont compte l'Allemagne, l'Espagne, le Luxembourg, la Roumanie, la Hongrie, la Turquie ou encore les Balkans qui « n'ont aucun dispositif réglementaire sur le sujet ».

Le journal souligne en encadré que l'Umih est hostile à une interdiction totale de fumer mais qu'elle reconnaît que « la loi Evin (&) doit être mieux appliquée ».

« Label antitabac : c'est le moment de s'arrêter » titre le Parisien qui reprend les informations de l'AFP et décrit l'autocollant qui pourra figurer sur la porte de certains établissements : « un personnage stylisé aspirant à pleins poumons un air définitivement pur ». Estimant « qu'il va peut être falloir se mettre aux patchs » le journal suggère en encadré de comparer les prix qui sont libres « et varient d'une façon totalement aléatoire d'une pharmacie à l'autre ». Parmi les pharmacies les moins chères, le journal a sélectionné la pharmacie Saint Michel (Vème) où les tarifs proposés pour certains patchs sont de 49 euros pour un mois. Les pharmaciens déclarent « nous avons une clientèle jeune et qui n'a pas forcément beaucoup de moyens. Et les aider dans leur sevrage c'est aussi notre mission » ;

Le Parisien souligne dans un second encart qu'il y a entre une semaine et un mois d'attente pour une consultation de tabacologie et il publie les coordonnées et délais d'attente pour six d'entre elles (Rotschild - une semaine -, Hôtel Dieu - 15 jours -, Fernand Widal trois semaines -, Bichat, Tenon, Cochin un mois -)

D'après le Figaro « La guerre antifumeurs s'intensifie sur tous les fronts ». Le journal qui considère que depuis deux ans les mesure antitabac se sont intensifiées et « commencent à porter leurs fruits » - puisque 1,8 millions de Français ont renoncé à la cigarette -, souligne que les entreprises « surfent » sur cette vague en interdisant totalement le tabac dans leurs locaux (IBM, Total) et qu'il en est de même pour trains et avions, voire certains cafés et restaurants qui pourraient décider d'adopter le label « Etablissement sans tabac ». Estimant que pourtant cette dernière mesure « ne fait pas l'unanimité en France », le quotidien relève que le ministre de la santé a d'ailleurs précisé qu'il fallait faire respecter loi Evin avant de bannir la cigarette de tous les lieux publics. Le journal qui observe que de fait la loi Evin « est loin d'être appliquée partout » et que le président du SYNHORCAT reconnaît qu'au fil des ans certains exploitants sont devenus « plus laxistes concernant le respect de son application », souligne qu'actuellement moins des deux tiers des hôteliers - restaurateurs disposent d'un espace réservé aux non fumeurs. Le quotidien note aussi que les initiatives contre le tabagisme se sont multipliées, ainsi celle menée en Saône et Loire par la CPAM en collaboration avec Orange qui consiste à envoyer des SMS personnalisés pour aider au sevrage.

Un deuxième article sur le label « sans tabac » lancé par la Mairie de Paris Le journal qui revient sur les propos tenus par les élus de la Ville et le président du SYNHORCAT lors de la conférence de presse à la Mairie, précise que selon ce dernier, une trentaine d'établissement pourraient obtenir ce label mi novembre, la liste étant mise à la disposition

du public dans le guide de l'Office du tourisme de Paris et sur un site internet dédié. Le quotidien affirme que les professionnels jugent toutefois que le label « n'est pas assez explicite » car « pas compréhensible par les étrangers » selon la propriétaire d'un hôtel, mais que la démarche séduit les associations antitabac qui espèrent « un effet d'entraînement ». Albert Hirsch, vice président de la Ligue contre le cancer, dit ne pas douter « que d'ici à quelques années la cigarette (soit) entièrement bannie de tous les restaurants ». Le Figaro qui signale que d'autres villes françaises auraient déjà manifesté leur intérêt pour ce label, indique que toutefois cette initiative ne semble pas faire l'unanimité à l'Umih, dont le président estime « qu'il serait plus efficace de continuer à faire évoluer les mentalités et d'appliquer la loi Evin ».

A noter une interview de Didier Chenet, président du SYNHORCAT et directeur de la chaîne des restaurants « Oh ! Poivrier » qui explique qu'il va dans un premier temps rendre non fumeurs l'un des 16 restaurants de sa chaîne (celui situé dans le quartier de Saint Michel, une zone touristique) et voir « par la suite de façon pragmatique et suivant la demande quels établissements pourraient être concernés ». Soulignant que son « premier restaurant non fumeur va lui permettre de réaliser une analyse grandeur nature » il précise qu'il va « mener des enquêtes dans les autres » pour connaître la proportion de clients favorables à la l'initiative. Et il ajoute « les fumeurs se retiennent désormais lorsqu'ils prennent le train ou l'avion alors pourquoi pas au restaurant ? Et tant mieux si cela encourage certains à arrêter ». Toutefois selon lui « cette mesure semble évidemment difficile à prendre dans certains bars et brasseries qui possèdent une clientèle plutôt traditionnelle » et « elle est davantage adaptée aux grandes villes et aux quartiers touristiques ». Mais dit il « je pense que les autres établissements vont d'abord observer ce qui se passe et qu'ils vont ensuite nous suivre quand ils auront vu que cela marche ». Il précise aussi qu'il se peut que « cela devienne même un argument commercial ».

Dernier article sur l'Europe qui « petit à petit (&) s'impose l'abstinence ». Le journal note qu'en ce qui concerne bars et restaurants Norvège, Pays Bas et Irlande interdisent totalement de fumer, alors que la plupart des autres pays imposent des espaces non fumeurs à l'exception de l'Espagne et du Luxembourg. Par ailleurs, en dehors de l'Allemagne et de la Grande Bretagne, la plupart des membres de l'UE limitent le tabagisme dans les autres lieux ouverts au public. Evoquant les lieux de travail, le journal indique que l'Allemagne oblige les entreprises à créer une zone non fumeurs, que le tabac est interdit sur le lieu de travail aux Pays Bas, et qu'en France le tabac n'est autorisé que dans des zones aménagées par l'employeur. Au Luxembourg et au Danemark, ce sont les entreprises qui décident de leur propre politique en la matière ; enfin une interdiction doit être prochainement votée au Portugal. Sur la vente de cigarettes aux mineurs, le journal signale que la vente est interdite aux moins de 16 ans en Autriche, au Danemark, en France, en Espagne, aux Pays Bas et dans les Pays Baltes. Et aux moins de 18 ans, au Portugal, en Finlande, en Pologne et en Suède. Toutefois les distributeurs automatiques rendent cette interdiction illusoire en Espagne et au Portugal. Enfin, Belgique et Grèce projettent d'interdire prochainement la vente aux mineurs. Le journal souligne que la directive européenne -qui sera appliquée en 2005 - interdisant la publicité dans les médias et le parrainage de manifestations, est respectée dans ses grandes lignes par la plupart des pays.

Dans l'Humanité une déclaration de Didier Chenet, président du SYNHORCAT « à l'heure actuelle une petite cinquantaine d'établissements est sans tabac dans à Paris. J'espère pouvoir doubler ce chiffre avant la fin de l'année ».